

LE PERSONNEL DE PAYS DE LOIRE S'EST MOBILISÉ

LE PERSONNEL DE PAYS DE LOIRE A GAGNÉ

La semaine dernière, nous vous informions que le personnel du territoire Pays de Loire, soutenu par les organisations syndicales SUD SOLIDAIRES, CGT et FO, avait déposé un nouveau préavis de grève. Suite à la négociation obligatoire entre les signataires du préavis de grève et la direction générale, réunion de trois heures qui s'est tenue hier dans les locaux du territoire et en présence d'une trentaine de salarié-e-s, le personnel a obtenu satisfaction sur la quasi-totalité de ses revendications. Les engagements pris par Laurent Chaulet, DRH de la CCAS dépêché sur place par la direction générale, ont fait l'objet d'un protocole signé par toutes les parties. Ils ont obtenu :



- ◆ La création d'un poste technicien ASS
- ◆ La création d'un poste technicien communication
- ◆ La régularisation du poste technicien gestion statutaire PEN en poste sans extinction dans le TH
- ◆ La création d'un poste d'agent administratif de trésorerie

Concernant le 2^{ème} poste de technicien ASS demandé, la direction a indiqué attendre une étude de charge précise avant de le publier, mais n'est pas fermée à cette possibilité sous réserve d'en démontrer l'utilité. Les élus des IRP et les collègues de la filière vont immédiatement travailler un argumentaire.

L'ensemble de ces postes seront traités sur la Commission Secondaire du Personnel de juin 2015 avec effet rétroactif au 1^{er} mars 2015.

En attendant la nomination et l'arrivée effective des agents sur les postes (phase de publication, grément de ces postes, examen dans les instances de représentation du personnel) et afin de régler la situation d'urgence pointée dans les droits d'alerte, il est prévu l'embauche de CDD. Il est également envisagé de permettre à des agents intéressés par les postes de venir en immersion.

Le personnel présent sur le siège du territoire, réuni à la fin de la négociation avec la direction, considère ces propositions **comme satisfaisantes et sans avoir eu recours à la grève**. Dommage qu'il faille déposer trois préavis de grève en moins d'un an pour simplement être entendus et compris.

NOUS DEVONS MESURER CE QUE NOUS VENONS DE GAGNER

LA DIRECTION A MESURÉ NOTRE MOBILISATION